

Référence du document : EU-01 | Région : UE/EEE | Version : [À COMPLÉTER] | Date d'entrée en vigueur : [À COMPLÉTER]

DOCUMENT DE TRAVAIL — CONTRÔLE DE PUBLICATION : ne pas publier avant validation des dépendances de lancement correspondantes. Tout texte marqué « À FINALISER AVANT PUBLICATION » doit être résolu et supprimé avant mise en ligne.

1. Champ d'application

La présente annexe complète la Politique globale de confidentialité pour les personnes situées dans l'Union européenne et l'Espace économique européen. SIMG SASU est établie en France et agit en qualité de responsable du traitement pour les traitements RedTree décrits dans la Politique globale de confidentialité.

2. Bases juridiques RGPD

RedTree ne fonde pas un traitement sur le consentement du seul fait qu'une permission de l'application est demandée. Lorsque le consentement constitue la base juridique au titre du RGPD, il peut être retiré sans affecter la licéité du traitement effectué avant ce retrait.

Finalité	Base juridique principale au titre du RGPD
Création de compte, authentification et fonctions RedTree demandées	Article 6(1)(b) — exécution du contrat / mesures demandées par l'utilisateur.
Stockage, synchronisation, sauvegarde, IA ou transcription délibérément demandés par l'utilisateur	Article 6(1)(b), le consentement étant utilisé lorsqu'un consentement distinct est légalement requis pour une opération de traitement déterminée.
Administration des abonnements/paiements	Article 6(1)(b) ; article 6(1)(c) pour les obligations légales/comptables.
Sécurité du service, prévention des abus et diagnostics nécessaires	Article 6(1)(f), intérêts légitimes mis en balance avec les droits des utilisateurs ; article 6(1)(c) lorsqu'une obligation légale s'applique.
Fiscalité, comptabilité, obligations réglementaires et contentieux	Article 6(1)(c) et/ou article 6(1)(f), selon le cas.

3. Données relevant de catégories particulières

RedTree est un environnement généraliste : il ne sollicite, n'infère ni ne déduit de données relevant de catégories particulières, et n'offre aucune fonctionnalité orientée vers elles. Les fonctions d'intelligence artificielle n'opèrent que sur un périmètre explicitement désigné par l'utilisateur au moment de la demande, ne s'exécutent pas en arrière-plan et ne traitent pas l'environnement dans son ensemble. Les utilisateurs peuvent néanmoins choisir de placer dans leurs contenus des informations sensibles ou relevant de catégories particulières. SIMG n'utilise pas ces contenus pour de la publicité ou du profilage indépendant. Lorsque RedTree doit lui-même traiter des données relevant de catégories particulières et que l'article 9 du RGPD s'applique, une condition appropriée de l'article 9 doit être identifiée avant l'activation du traitement.

4. Destinataires et sous-traitants

Les destinataires/sous-traitants techniques sont décrits dans la Politique globale de confidentialité, notamment Google/Firebase, OpenAI, PayPal, Google Drive lorsqu'il est activé par l'utilisateur, la reconnaissance vocale Android/Google et Hostinger pour le site public. Ces communications servent à fournir le service et non à du marketing indépendant.

5. Transferts internationaux

Lorsque des données personnelles sont transférées hors de l'EEE, SIMG utilise un mécanisme applicable du chapitre V du RGPD, par exemple une décision d'adéquation ou des garanties appropriées, notamment les clauses contractuelles types lorsque celles-ci sont requises. Le registre interne des sous-traitants/transferts doit identifier le mécanisme définitif pour chaque fournisseur de production.

À FINALISER AVANT PUBLICATION : confirmer les régions Firestore/Storage et les chemins de transfert définitifs d'OpenAI et des autres sous-traitants avant de compléter le résumé public des transferts.

6. Droits au titre du RGPD

- Accéder aux données personnelles et obtenir des informations sur leur traitement.
- Rectifier des données personnelles inexactes.
- Demander l'effacement lorsque les conditions de l'article 17 sont remplies.
- Demander la limitation du traitement lorsque l'article 18 s'applique.
- Recevoir les données concernées dans un format portable dans les conditions de l'article 20.

- S'opposer aux traitements fondés sur l'intérêt légitime dans les conditions de l'article 21.
- Retirer le consentement lorsque celui-ci constitue la base juridique.
- Introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle compétente de l'EEE.

Les demandes peuvent être déposées via la page RedTree consacrée aux droits sur les données ou à contact@thesimg.com. SIMG peut vérifier l'identité lorsque cela est raisonnablement nécessaire.

7. Décision automatisée

L'IA RedTree fournit une assistance, des analyses et des contenus générés. RedTree n'utilise actuellement pas l'IA pour prendre, sans implication humaine/utilisateur significative, des décisions produisant des effets juridiques ou des effets d'importance comparable à l'égard des utilisateurs. Si cela change, la Politique de confidentialité et les garanties requises seront mises à jour au préalable.

8. Conservation

La Politique globale de conservation et de suppression s'applique. SIMG applique le principe de limitation de la conservation, les exceptions légales de conservation et la règle validée selon laquelle résiliation ou downgrade n'entraînent pas en eux-mêmes la suppression des données utilisateur.

9. Autorité de contrôle

SIMG SASU étant établie en France, l'autorité française de contrôle est la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Selon les circonstances, les personnes peuvent également introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle de l'État membre de leur résidence habituelle, de leur lieu de travail ou du lieu de la violation alléguée.

À FINALISER AVANT PUBLICATION : ce raisonnement devra être réexaminé avant toute mise en production d'une fonction relevant du gate G-AX, dès lors qu'il repose sur l'absence d'exécution en arrière-plan des fonctions d'IA.